

COMPTE RENDU de Conseil d'École

Année scolaire 2017-18

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin
Date : vendredi 22/06/2018 Horaires : 18h00 – 20h00 Lieu : École des Hirondelles – La Neuville-Roy Nom du président : M. GAUDIARD (directeur) Nom du secrétaire : Mme BARAT Nom des participants et qualité : <ul style="list-style-type: none">• M. GAUDIARD (directeur), Mmes BARAT, DEROZIER, LEVASSEUR, MATÉOS (adjointes)• M. LESUEUR (président du Syndicat scolaire), M. HOUPY (membre du Syndicat scolaire)• Mmes DE CARNÉ-MARCEIN, DUCROT et M. BEHLOUL (représentants des parents d'élèves titulaires)• Mme GAMBIER (responsable du périscolaire)• Mmes COUDEVILLE, LEBEL et PREVOST (Atsem)	
Absents excusés : <ul style="list-style-type: none">• MM. BONNEMENT et PECHO (vice-présidents du Syndicat scolaire)• Mme LEVASSEUR et M. PARMENTIER (représentants des parents d'élèves titulaires)• Mme MAGNIER (représentante des parents d'élèves suppléante)• M. MICHEL (maire de La Neuville-Roy), M. DENEUFBOURG (maire de Montiers)	
<u>Ordre du jour de la réunion :</u> <ol style="list-style-type: none">1) Actions pédagogiques2) Hygiène et sécurité3) Perspectives pour la rentrée prochaine4) Point RPC5) Questions diverses	

<p><u>Thèmes abordés et décisions prises :</u></p> <p>1) Actions pédagogiques</p> <p>Classe de CM1/CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bilan classe découverte a été fait lors du 2^{ème} conseil d'école. On se projette maintenant sur celle de l'an prochain, avec en tout premier lieu la problématique de trouver une classe pour nous accompagner.• Les élèves de la classe volontaires et disponibles ont interprété le chant « Alsace et Lorraine » à l'occasion des cérémonies du 8 mai à La Neuville-Roy et à Montiers.• Évaluations de circonscription CM2 (français et mathématiques + évaluations spécifiques en lecture) viennent d'être passées. Les parents seront destinataires des résultats.• Pique-nique de fin d'année le jeudi 28 juin. Les parents accompagnateurs lors de la classe découverte participeront à l'encadrement de ce pique-nique.• La visite du collège de Maignelay-Montigny a eu lieu la matinée du vendredi 23 mars. Elle concernait 6 élèves de la classe qui ont été pris en charge par le maître des CM2 de l'école de Tricot que nous remercions.• Le collège de Saint-Just-en-Chaussée a organisé une visite du collège hors temps scolaire, le 1^{er} juin.• Les inscriptions au collège : sur 15 CM2 : 2 iront à Saint-Just-en-Chaussée, 6 à Maignelay-Montigny, 6 à Estrées-Saint-Denis (4 sectorisations + 2 demandes de dérogations acceptées) et 1 dans le privé. <p>Classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sortie le mardi 22 mai à Méru : musée de la Nacre et de la Tableterie <p>Elèves de CM1/CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'infirmière scolaire du collège de Saint-Just-en-Chaussée est venue à l'école pour une formation
--

« Apprendre à Porter Secours » pour les élèves de CM1 et de CM2.

Classe de CE1/CE2 :

- Intervention thématique des déchets par la Communauté de Communes du Plateau Picard, l'intervenante est venue dans la classe à 3 occasions

Classe de PS/MS et MS/GS :

- Sortie le vendredi 18 mai à la ferme pédagogique des 4 saisons de Chevrières

Elèves de MS :

- L'infirmière PMI est venue à l'école pour le dépistage habituel des élèves de Moyenne Section

Bilan activités natation :

- Concernait GS/CE1/CM2 : 9 séances sur 11 initialement prévues (les deux dernières séances de juin ont été annulées par la piscine de Montdidier)
- La passation des épreuves des paliers 1 et 2 de l'attestation « Savoir Nager » s'en retrouve très perturbée
- GS : les 6 élèves de GS de notre école se sont joints aux deux classes de Montiers pour les séances de natation le lundi matin et nous en remercions les enseignantes de Montiers.

Il y a eu une modification cette année concernant le protocole d'agrément des parents accompagnateurs. Nous remercions ceux et celles qui se dévouent pour permettre à cette activité de se tenir.

Nous sommes dans l'attente d'informations concernant l'activité natation pour l'an prochain. Il pourrait y avoir des modifications (piscine de Montdidier ou d'Estrées-Saint-Denis, niveaux de classe concernés,...)

Challenge sportif du mardi 26 juin matin, organisé par l'UFOLEP (les intervenants d'EPS) et le syndicat scolaire. Présence des élèves d'élémentaire des écoles de Léglantiers et de Montiers. Récompenses fournies par l'UFOLEP.

2) Hygiène et sécurité

3^{ème} exercice incendie de l'année a été effectué le jeudi 21 juin. Alarme déclenchée dans la classe PS/MS, difficulté pour entendre l'alarme dans les deux classes du bâtiment neuf (PS/MS et CM1/CM2). Un bruit d'activité habituelle de classe couvre l'alarme et la rend quasiment inaudible. Néanmoins, compte-tenu de la disposition des locaux (toutes les classes ont un accès immédiat à l'extérieur, absence d'escaliers ou même de couloirs,...), l'évacuation se fait très rapidement et sans danger.

Un exercice PPMS de l'année sur la thématique du confinement a été effectué le lundi 4 juin. Confinement des 5 classes dans le bâtiment neuf. Il a fallu moins de 3 minutes pour que tous les élèves soient présents dans le bâtiment. Des interrogations restent tout de même sur l'opportunité de se regrouper tous au même endroit et donc que 3 classes aient besoin de traverser la cour pour rejoindre le lieu de regroupement. Suivant l'aléa, cela peut ne pas être opportun.

3) Perspectives pour la rentrée prochaine

À La Neuville-Roy, équipe enseignante inchangée : 5 classes (2 maternelles + 3 élémentaires). Voici les chiffres actuellement en notre possession (en cette période, nous sommes régulièrement avertis de déménagement/emménagement, ce qui peut encore amener des modifications)

PS : 24	MS : 17	GS : 28			soit 69 élèves de maternelle
CP : 20	CE1 : 19	CE2 : 24	CM1 : 20	CM2 : 23	soit 106 élèves d'élémentaire

Soit 175 élèves pour le périmètre scolaire La Neuville-Roy/Montiers/Wacquemoulin, à répartir donc sur les deux écoles de La Neuville-Roy et Montiers (cette dernière qui peut aussi scolariser des élèves du périmètre scolaire Léglantiers/Pronleroy). Pour information, pour cette année scolaire, il y avait un effectif de 172 élèves.

Nous avons le projet de répartition suivant, qui peut encore changer :

PS : 24

MS/GS : 17 + 9 = 26

CE1/CE2 : 10 + 15 = 25

CE2/CM1 : 9 + 16 = 25

CM1/CM2 : 4 + 23 = 27

Total de 127 élèves (128 cette année) : 77 élémentaires et 50 maternelles

Pour info, à Montiers : on se dirige vers des classes GS/CP et CP/CE1 aux effectifs proches de 25

Les listes de classes seront affichées la dernière semaine d'école et nous insistons bien sur le point qu'aucune modification n'y sera apportée.

Point sur les fournitures : rappel de la circulaire et échanges sur le sujet. Les listes seront donc aussi fournies la dernière semaine.

ATSEM : Mme LEBEL a repris à mi-temps depuis le retour des vacances de Pâques, le matin dans la classe de PS/MS.

L'intervention EPS de l'UFOLEP est maintenue pour l'année 2018/2019 selon la même organisation que cette année (1 heure hebdomadaire pour chacune des classes élémentaires)

4) Point RPC

- lundi 12 mars, les architectes du projet ont été reçus par les Architectes des Bâtiments de France qui ont donné leur accord à notre projet suite à la modification des toitures
- La partie financement est quasiment bouclée. Les subventions espérées ont été obtenues (département, État) ou en bonne voie (nouvelle région Hauts-de-France)
- lundi 26 mars, dépôt du permis de construire. Après avoir été enregistré en mairie, il a été déposé à la CCPP et envoyé aux différents instructeurs. L'arrêté pour le permis de construire a été signé le mardi 20 juin.
- Vendredi 22 juin, juste avant l'ouverture de ce conseil d'école, le panneau d'affichage du permis de construire a été posé, symbole que la phase opérationnelle de la construction de la nouvelle école vient de démarrer
- Installation de chantier prévue en septembre avec un début des travaux en octobre.
- Livraison prévue des bâtiments courant novembre 2019.

5) Questions diverses

Rappel sur la procédure : les représentants des parents d'élèves contactent l'ensemble des parents d'élèves de l'école, pour leur indiquer la date limite jusqu'à laquelle ils peuvent faire remonter leurs questions. En effet, toute question doit pouvoir être connue et étudiée au préalable en conseil des maîtres, afin que la réponse apportée soit pertinente et consistante.

Les questions remontées par les RPE sont les suivantes :

- Concernant l'activité natation → cette question a été traitée et les réponses apportées dans le point 1)
- Concernant les répartitions des élèves dans les classes l'an prochain, beaucoup de critères rentrent en compte. Cette année, nous avons en plus une situation inhabituelle, car certains élèves de maternelle peuvent être amenés à avoir la même enseignante pour les 3 années de maternelle. Ce point précis a été évoqué lors de questions reçues par les RPE. Nous tiendrons compte de ce critère, parmi d'autres, lors des répartitions.

Date de l'envoi :
03/07/2018

Signature du Directeur/de la Directrice :
M. GAUDIARD